

sur le point de s'achever, nombre de délégations ont préféré rappeler la position de leurs pays plutôt que de tenter de surmonter des divergences fondamentales. En dépit d'efforts de dernière minute, la détermination nécessaire pour aboutir à un consensus ne s'est tout simplement pas manifestée. Il se peut en outre que la décision d'adopter une procédure de consultations informelles prolongées entre un petit nombre de pays comme moyen principal de parvenir au consensus ait été peu judicieuse.

L'issue de l'UNSSOD III laisse en outre penser que la communauté internationale n'a pas encore eu le temps d'assimiler la remarquable transformation survenue dans les relations entre les superpuissances, comme l'a récemment suggéré le secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement. Celui-ci a également noté qu'il n'était pas suffisamment tenu compte de la dynamique des relations entre les négociations bilatérales et multilatérales sur le désarmement.

Enfin, de fortes divergences de vues se sont manifestées au sujet du document final de l'UNSSOD I (1978). Certains participants ont refusé d'accepter tout texte qui, selon eux, pourrait être interprété comme déviant de ce document. D'autres étaient d'avis que le texte adopté par l'UNSSOD III devait refléter les tendances et les événements nouveaux, sans se limiter aux analyses de 1978.

PERSPECTIVES

La manière dont les résultats de l'UNSSOD III seront interprétés par les gouvernements et par le public déterminera dans une grande mesure leur importance pour le processus multilatéral de limitation des armements et de désarmement. Il faut veiller à ce que la réaction naturelle de frustration et de déception ne soit pas source d'amertume et de récrimination durant une longue période.

Il convient de se souvenir que la session extraordinaire n'était pas un événement isolé, mais plutôt une étape d'un processus diversifié entamé de longue date et se poursuivant. Qu'elles aboutissent ou non à un document convenu, les sessions extraordinaires remplissent une précieuse fonction de communication, non seulement entre les gouvernements, mais également entre ceux-ci et leurs administrés respectifs. Elles sont inévitablement l'occasion de prendre note des réalités politiques fondamentales, tant pour le présent que pour l'avenir, qui caractérisent le processus international de limitation des armements et de désarmement à un moment donné.